**Son Excellence Monsieur Kaïs Saïed**

Président de la République de Tunisie

Route de la Goulette,

Site archéologique de Carthage, Tunisie

Courriel : [contact@carthage.tn](mailto:contact@carthage.tn)

|  |
| --- |
| **[Partie à remplir par l’expéditeur]**  **Nom :**  **Prénom :**  **Adresse :** |

**Objet : Préoccupations concernant la situation de Madame Sonia Dahmani**

Monsieur le Président de la République,

À la suite d’informations reçues de l’ACAT-France, je me permets de vous écrire pour exprimer ma profonde inquiétude concernant la situation de Maître Sonia Dahmani, avocate et défenseure des droits humains, actuellement incarcérée en Tunisie depuis le 11 mai 2024. Sa condamnation pour « atteinte à la sûreté publique » et « diffusion de fausses informations » soulève des préoccupations majeures quant à la liberté d'expression et aux droits fondamentaux en Tunisie.

Sonia Dahmani est une voix respectée, engagée dans la lutte contre le racisme et pour la défense des droits humains, notamment ceux des migrants d'Afrique subsaharienne. Ses interventions médiatiques témoignent de son engagement envers la justice et l'égalité. Malheureusement, son franc-parler lui a valu des représailles, ce qui est inacceptable dans une démocratie.

Elle a été visée par plusieurs procédures judiciaires, et ses condamnations, fondées sur le Décret-loi n° 54 de 2022 sur la cybercriminalité, sont alarmantes. En plus de ses peines d'emprisonnement, Sonia Dahmani endure des conditions de détention cruelles et inhumaines, ayant développé de graves problèmes de santé, notamment du diabète et de l'hypertension artérielle.

Je vous demande instamment de reconsidérer sa situation et de permettre sa libération immédiate et sans condition. La détention de Sonia Dahmani ne fait qu'alimenter un climat de peur et de répression qui menace les acquis de la Révolution de 2011. La liberté d'expression est un droit fondamental, et il est essentiel de garantir un espace où les voix critiques peuvent s'exprimer sans crainte de représailles.

C’est la raison pour laquelle, vous devez mettre fin à l'acharnement judiciaire dont elle fait l'objet et à respecter les principes de justice et de droits humains qui sont au cœur de la Constitution tunisienne et des conventions internationales ratifiées par la Tunisie. Sonia Dahmani doit pouvoir communiquer avec sa famille et ses avocats, avoir accès à des soins de santé adéquats, et être détenue dans des conditions conformes aux normes internationales relatives au traitement des prisonniers.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande et espère sincèrement que vous prendrez les mesures nécessaires pour restaurer la justice et la liberté d'expression dans votre pays.

Dans cet espoir, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.

**Copie conforme : à**

**Son Excellence Monsieur Dhia KHALED**

Ambassadeur de la République Tunisienne en France

Ambassade de Tunisie en France

25 rue Barbet de Jouy 75007 Paris

[d.khaled@diplomatie.gov.tn](mailto:d.khaled@diplomatie.gov.tn)